



GUIDE POUR

L'ACTION

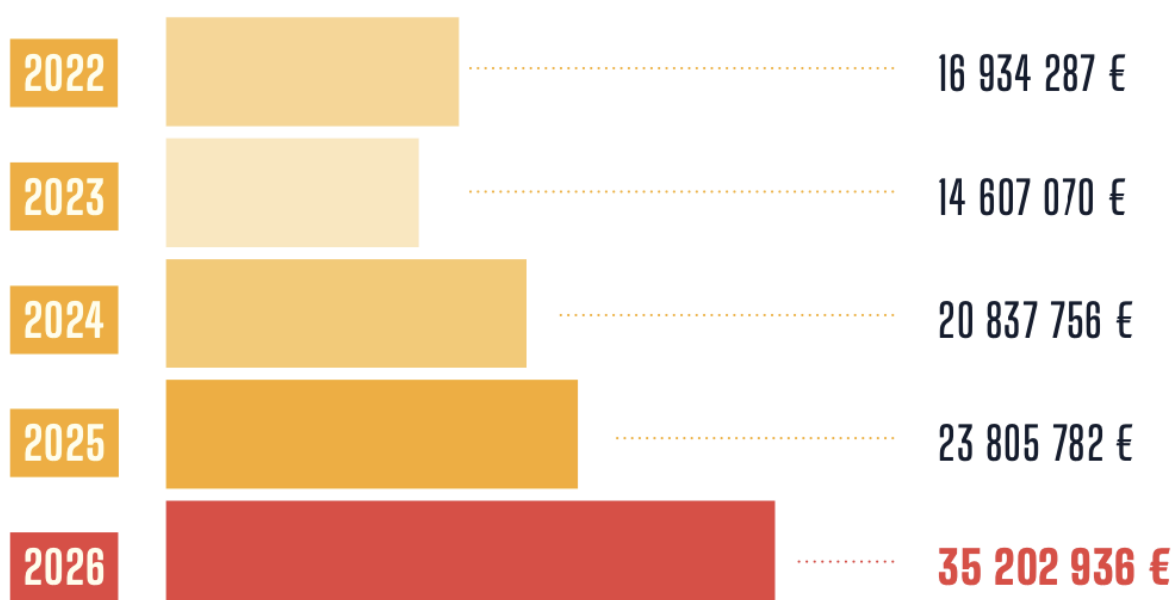
MUNICIPALE

Permis grâce à des mois de travail en concertation avec les associations et la population, ce guide pour l'action municipale, rédigé par le collectif Concarneau Citoyenne et Participative, est une version densifiée de la brochure programmatique publiée sur notre site internet.

FOCUS FINANCE

Un projet équilibré et chiffré qui permet d'investir pour prendre soin de Concarneau

ÉVOLUTION DE LA DETTE À CONCARNEAU DE 2022 À 2026 (ENCOURS AU 31/12)



Légende du graphique

La hausse de l'encours de dette de Concarneau jusqu'à 35 millions d'euros s'explique principalement par l'investissement dans le stade municipal Guy Piriou alors qu'il aurait été urgent, ces douze dernières années, d'investir prioritairement dans les écoles, les gymnases, un équipement culturel et une école de musique, investissements quasi inexistantes sur les trois derniers mandats.

Légende du graphique

La hausse de l'encours de dette de Concarneau jusqu'à 35 millions d'euros s'explique principalement par l'investissement dans le stade municipal Guy Piriou alors qu'il aurait été urgent, ces douze dernières années, d'investir prioritairement dans les écoles, les gymnases, un équipement culturel et une école de musique, investissements quasi inexistantes sur les derniers mandats.

→ Notre projet est financé **sans augmenter le taux de taxe foncière.**

→ **Nous ne dépasserons pas 10 ans de capacité de désendettement¹** à la fin du mandat (hors investissement vertueux générant des économies d'énergie).

Nos principaux investissements concernent :

- **le nouvel équipement culturel incluant une école de musique ;**
- **la rénovation des écoles ;**
- **la rénovation des équipements sportifs et des gymnases (COSEC et Porzou) ;**
- **les investissements sur un service public local de l'énergie.**

Pour un total de 51 millions d'euros sur le mandat.

→ **Créer à l'échelle de CCA un poste pour maximiser / optimiser notre recherche de financements au service des projets du mandat**

¹ La capacité de désendettement correspond au nombre d'années nécessaires pour qu'une collectivité rembourse sa dette ; l'objectif est qu'elle reste inférieure à 10 ans afin de garantir une gestion financière saine et durable.

AMÉLIORER NOTRE VIE DE TOUS LES JOURS

Prendre soin de Concarneau, c'est prendre en considération la situation spécifique de chaque Concarnoise et Concarnois dès aujourd'hui et anticiper les besoins sur le temps long. Pour améliorer la vie quotidienne, nous engagerons la rénovation des bâtiments publics, nous améliorerons l'accès aux services publics et aux services de proximité pour toutes et tous, notamment pour les plus précaires, les enfants, les personnes âgées, les victimes de violences ainsi que pour les personnes en situation de handicap.

Bien grandir à Concarneau

Chiffre clé

Plus de 1 400 élèves en école primaire dont 1 000 dans les écoles publiques de Concarneau.

Un constat accablant

Depuis plus de vingt ans, des problèmes récurrents dans les établissements scolaires municipaux ne sont pas résolus : fuites, dysfonctionnements de chauffage, locaux inadaptés, manque d'espaces et conditions de travail dégradées. Nous reprendrons l'ensemble de ces constats, école par école, avec les équipes pédagogiques et éducatives ainsi que les parents d'élèves, afin de traiter en priorité les manquements les plus urgents. Il serait illusoire de prétendre rénover l'ensemble du parc scolaire en un seul mandat. Nous assumons une approche réaliste, planifiée et lisible.

Pour redonner toute leur place aux enfants et aux jeunes à Concarneau, nous nous engageons à :

→ **Organiser dès le début du mandat des assises de l'éducation et de la jeunesse** afin de définir un cap clair avec toutes les personnes concernées (équipes pédagogiques et éducatives, parents d'élèves, familles d'accueil, enfants, ...). Cette phase est indispensable pour éviter les décisions prises dans l'urgence et garantir une vision cohérente à l'échelle de la ville. Elle nous permettra d'élaborer :

- **un plan de sauvetage des écoles** sur plusieurs années, dont les priorités sont : rénover avec des matériaux écologiques, végétaliser les cours de récréation et penser nos écoles dans une démarche inclusive pour le bien-être de tous les enfants ;

- **une organisation périscolaire et des centres de loisirs** stables, lisibles et de proximité ;
- **des lieux dédiés aux jeunes** pour se retrouver, échanger et s'informer.
- **Repenser les cours de récréation.** Par exemple : désimperméabiliser et végétaliser, créer plus d'assises, davantage d'espaces de calme, favoriser une meilleure répartition de l'espace (lutte contre la monopolisation de l'espace)...
- **Identifier de meilleurs moyens pour lutter contre les écarts sociaux et la précarité.** Par exemple : accompagner à la scolarité, soutien scolaire, lutte contre le décrochage, accès aux activités culturelles, artistiques et sportives
- **Travailler sur l'accueil et la prise en charge des tout petits.** Par exemple : améliorer la situation des crèches, MAM, aires de jeu, circulation des poussettes dans l'espace public.

→ **Annuler la décision de la fermeture de l'école de Kerandon**

Au lendemain de l'élection, nous annulerons la fermeture de l'école et travaillerons sur les conditions de rentrée des élèves en septembre 2026. Située en quartier prioritaire, l'école de Kerandon est la seule école publique de Concarneau à proposer des classes bilingues Breton/Français, deux facteurs essentiels qui rendent sa fermeture d'autant plus inacceptable.

Dès que possible, une analyse technique du site de l'école sera réalisée. Nous associerons aux réflexions le personnel municipal, l'équipe pédagogique et éducative de l'école, les enfants et leurs parents. Notre volonté est de garder les enfants sur place et nous porterons une attention particulière aux conditions d'accueil des enfants durant la période de travaux. Nous souhaitons également faire de l'école de Kerandon, dans un site exceptionnel entouré de verdure, un modèle de sobriété écologique.

Reconstruire l'école, c'est aussi intégrer davantage le quartier de Kerandon à la ville grâce à d'autres services qui pourraient voir le jour dans un projet cohérent avec les besoins du quartier, comme un centre de loisirs ou une maison de quartier.

→ **Valoriser la culture et la langue bretonne auprès des scolaires, soutenir et développer les classes bilingues**

→ **Faire de la lutte contre le harcèlement scolaire à l'école/collège/lycée une cause municipale, en veillant à ce que les scolaires en soient les acteurs** → [se référer au conseil municipal des enfants et au conseil municipal des jeunes.](#)

→ **Valoriser les initiatives citoyennes des jeunes par exemple avec un appel à projets spécial jeunes doté d'un budget. Cette ambition fera l'objet d'une**

réflexion avec les jeunes au cours du mandat → [se référer au budget participatif](#)

Bien vieillir à Concarneau

Chiffre clé

8 460 personnes de 60 ans et plus²

→ Les personnes âgées pourront plus facilement rester à domicile grâce à une démarche transversale pour favoriser le “bien vieillir” : adaptation de l’habitat et de l’accès aux soins, développement des actions de solidarité intergénérationnelle. **Nous souhaitons engager Concarneau dans la démarche “Villes Amies des Aînés”***.

“Villes Amies des Aînés”, de quoi s’agit-il ?

La démarche portée par l’Organisation Mondiale de la Santé est de s’appuyer sur l’expérience de la population et notamment sur celle des personnes âgées pour améliorer leur qualité de vie au quotidien.

- Aménager la ville en pensant aux seniors, pour lutter contre l’isolement : plus de bancs publics sur les places dans tous les quartiers → [se référer au transports publics permettant de mieux se déplacer](#)
- Etudier la mise en place de colocations intergénérationnelles
- Rendre les démarches administratives accessibles à toutes et tous, en accompagnant les démarches numériques ou en rendant possible les démarches “papier”

² Données 2023 de l’INSEE.

Habiter toute l'année dans un logement sain et abordable

Chiffre clé

Entre 2021 et 2025, le nombre d'annonces de meublés de tourisme a augmenté de 57 % à Concarneau³.

➔ **Favoriser l'accès à un logement sain et abordable** pour tous et toutes (personne résidant à l'année ou en saison à Concarneau ; tant pour la location que pour l'acquisition d'un logement principal) :

- en limitant le nombre de meublés de tourisme par foyer fiscal ou par personne physique (étendre à toute la ville ce qui est déjà effectif dans certains quartiers de Concarneau) ;
- en accompagnant les propriétaires dans la transformation des logements vacants et des meublés de tourisme en location à l'année ;
- en augmentant le nombre de logements sociaux ;
- en soutenant les locataires et les propriétaires dans leurs démarches en matière de logement à l'aide d'un guichet unique ;
- en soutenant la première acquisition d'un logement ;
- en étudiant la mise en place de logements innovants (habitat léger et colocation intergénérationnelle notamment).
- Suivre l'enregistrement des meublés de tourisme et définir des amendes réellement dissuasives pour non-enregistrement
- Limiter les meublés de tourisme à 90 nuitées / an
- Imposer une demande d'autorisation pour un changement d'usage de résidence principale en location de tourisme
- Encadrer le cas du « bail mobilité et location de tourisme estival » pour qu'il réponde réellement aux besoins de la population étudiante et des personnes en situation de travail temporaire
- Étudier la mise en œuvre de [la servitude de résidence principale](#) dans le cadre de la révision du PLU, une mesure qui permettrait de dédier les constructions neuves à du logement à l'année.
- Encourager et sécuriser les habitats collectifs et coopératifs, en s'appuyant sur le guichet unique

³ Données 2025 de l'étude réalisée par "Ville de rêve"

➡ **Soutenir l'auto-réhabilitation accompagnée des habitats (locataires et propriétaires) sur des enjeux thermiques, en encourageant la possibilité de se former aux métiers du bâtiment.**

Au cours du mandat, nous souhaitons également travailler avec les acteurs locaux, CCA, les services de la ville et la population sur d'autres sujets, qui nécessitent explorations et concertations. Par exemple :

- Lutter contre la vacance des logements et l'habitat indigne, en s'appuyant sur les dispositifs de l'agglomération
- Penser avec les acteurs du tourisme (restaurants, boutiques, hôtels...) des solutions aux logements des saisonnières et saisonniers

Protéger les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite

➡ **Favoriser les mobilités douces** (vélo, marche) en sécurisant les itinéraires dédiés aux différents usages par une évolution de la chaussée ; avec une attention particulière pour les déplacements des enfants aux abords des écoles et dans la ville, et ceux des personnes en situation de handicap.

- **Élaborer un plan global de déplacements qui facilite les modes de déplacement actifs au service de notre santé (lutte contre la sédentarité...)**
- **Créer des liens entre les différents quartiers de la Ville en développant les cheminements doux d'un quartier à l'autre et les transports en commun en complémentarité**

Sécuriser l'espace public la nuit

➡ Cartographier, avec la population et les conseils de quartier, les itinéraires à sécuriser par **un éclairage public plus adapté**, tout en respectant la biodiversité.

Mieux se déplacer grâce aux transports publics

Chiffre clé

15 % des ménages sont en précarité mobilité à Concarneau⁴.

→ **Développer le réseau de transports collectifs** en augmentant la fréquence de passage des bus (moins d'attente, plus de correspondances), **en élargissant les horaires de service (soirs, week-ends) sur les itinéraires qui le demandent (ex : cinéma) et en augmentant le nombre d'abribus.**

→ **Défendre la gratuité des transports** à l'échelle de l'agglomération, échelle compétente dans ce domaine.

→ **Développer l'autopartage** entre particuliers⁵ afin de réduire le nombre de voitures en ville et d'encourager la solidarité entre les habitants et habitantes.

→ **Résoudre les problèmes de stationnement à Concarneau**

Le développement des transports publics, dont les navettes vers les parkings périphériques de la ville, permettra de réduire le nombre de voitures en ville en période touristique et aux Concarnois et Concarnoises qui en ont besoin de pouvoir se garer plus facilement en centre-ville.

Nous travaillerons avec **les personnes à mobilité réduite et les associations de soutien aux personnes handicapées** pour rendre le centre-ville et ses stationnements plus adaptés à leurs besoins.

En plus de l'augmentation des navettes, nous envisageons la gratuité des parkings du centre-ville pour les travailleurs et travailleuses afin de leur permettre de stationner sans coût supplémentaire en saison.

→ **Mieux faire connaître et développer le service de Transport à la Demande (TAD).** Par exemple, le soir, en lien avec les correspondances avec la gare de Rosporden

- Pour éviter l'engorgement des parkings, permettre réellement de faire sans voiture ;
- Pour permettre à la collectivité de mesurer les besoins en transports en commun et initier de nouvelles lignes régulières si cela s'y prête

⁴ Données 2021 de GEODIP, un outil de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique. Un ménage gagnant moins de 1 553 €/mois et qui consacre au moins 4,5% de son budget à la mobilité est considéré en situation de précarité mobilité.

⁵ L'autopartage entre particuliers consiste à mettre une voiture en commun entre plusieurs ménages.

→ **Poursuivre les enquêtes et initiatives déjà menées autour du covoiturage, des trajets domicile-travail.** Parmi les sujets identifiés : saturation de l'aire de covoiturage de la Boissière

→ Au cours du mandat, nous souhaitons également travailler, en collaboration avec la population et tous les acteurs locaux sur d'**autres sujets** :

- Améliorer le confort et l'accessibilité dans les itinéraires piétons/vélo : mobilier urbain, espace de repos, végétation / ombre, toilettes, trottoirs, bateaux...
- Réviser le plan de circulation et le plan parking de la ville (cf proposition bureau d'étude Super 8 sur le réaménagement du centre-ville), avec notamment pôle multimodal et intégration de différents types de déplacement (voiture, bus, vélo, piétons, véhicules intermédiaires, bac) et accessibilité à tous
- Intégrer le bac (ligne actuelle passage – ville close) dans le projet de développement des transports en commun : élargissement des horaires, faisabilité de la création de nouvelles lignes, système de tarification incitative (carte annuelle à tarif progressif ?)

Rendre le sport accessible à toutes et tous, toute l'année

Chiffre clé

6 584 licences annuelles à Concarneau⁶

→ **Accorder une priorité au sport amateur et au sport santé-loisir :**

- rénover les gymnases et les équipements sportifs du COSEC (Complexe sportif évolutif couvert) et du Porzou.
- attribuer aux associations sportives des subventions modulées en fonction de l'inclusivité, notamment l'accueil des personnes en situation de handicap, l'égalité de genre, l'accueil de toutes les personnes quel que soit leur niveau

→ Veiller à ne pas déléguer la politique sportive aux seules associations : le service des sports de Concarneau doit être acteur de cette politique en transversalité avec les autres services et notamment le service Education-Jeunesse :

- **Renforcer la programmation sportive à destination des enfants et des jeunes sur les temps extra-scolaires.** Par exemple : dans les temps des centres de loisir

⁶ Données 2023 du site date.sports.gouv.fr

- poursuivre les événements de type corniche sans voiture, journée des sports...

➡ **Avec l'objectif de mettre en lien les associations, leur permettre d'avoir une écoute en mairie**, de garantir une équité de traitement (subventions, accès aux équipements...)

➡ **Faciliter la connaissance et l'accès aux lieux** et salles disponibles pour les pratiques, grâce à un inventaire précis de ceux-ci.

➡ **Offrir à tous l'accès aux plages et à la mer**, notamment par des aménagements et équipements (tiralos...) adaptés aux personnes à mobilité réduite au moins sur une des plages de la ville

➡ **Au cours du mandat, nous souhaitons aussi travailler à favoriser la pratique de la voile** par les Concarnoises et les Concarnois et développer les concertations avec toutes les associations sportives :

- Créer davantage de passerelles pour que les enfants qui pratiquent la voile à l'école continuent de la pratiquer de manière sportive
- Créer des événements qui permettent à chacun.e d'expérimenter la pratique et de s'acculturer à la voile
- Poursuivre le travail du Conseil local de la Vie Associative pour co-construire la politique sportive concarnoïse (et travailler de concert avec toutes les associations volontaires.

Promouvoir la culture partout, par et pour tout le monde.

Notre vision en 10 points

→ Culture pour toutes et tous

- Donner de la place à toutes les expressions culturelles / artistiques, qui font/feront Concarneau, c'est-à-dire considérer avec la même attention toutes les disciplines - tant sur leurs volets enseignement/transmission que sur les volets création/pratique/offre/spectacle -, avec des points-clés
 - Création artistique héritée et contemporaine
 - Patrimoine immatériel (dont culture bretonne, art culinaire, savoir-faire maritimes...)
 - Sciences, dont liées aux océans et low-tech...
- Favoriser l'accès à l'offre culturelle à tous les publics

- Nous appuyer sur l'histoire, les « fondations » de Concarneau et ses projets d'avenir pour favoriser une ville hospitalière pour les habitantes et habitants d'aujourd'hui et ceux qu'elle accueille et accueillera.
- Nous engager pour la visibilité et la diffusion de la culture bretonne, notamment avec la charte Ya d'ar Brezhoneg* en partenariat avec l'office public de la langue bretonne, l'agglomération et les associations culturelles bretonnes de Concarneau.

**« Ya d'ar brezhoneg » (“Oui au breton”) est une initiative de l'Office Public pour le développement de la langue bretonne dans la vie publique, sociale et économique.*

→ Culture partout et tout le temps

- Une programmation répartie sur l'année et les quartiers, favoriser une pratique et une diffusion décentralisée sur le territoire
- Avoir une attention pour la présence de l'art dans l'espace public

→ Culture par tous

Nous avons la conviction que la culture et l'art nous permettent de réfléchir, créer pour aujourd'hui et pour demain et d'imaginer le futur et le rendre désirable

- Accompagner les acteurs culturels dans leurs propositions d'action culturelle et d'éducation populaire, et l'émergence d'associations et de coopératives (lieux de pratiques, de diffusion, collectifs d'artistes...)
- Et mettre à disposition des professionnels du spectacle vivant des salles de répétition, lieux de travail adaptés et décents (conformément au droit du travail), dont locaux pour résidences d'artistes
- Une programmation en partie co-construite avec les habitants

→ Pragmatique et durable

- Une programmation qui prend en compte les enjeux sociaux et environnementaux
- Être efficace dans la répartition des moyens entre la ville et les autres collectivités entre Ville et autres acteurs

Nos propositions

Chiffre clé

1er juillet 2025 : fermeture du Centre des Arts et de la Culture de Concarneau. Les Concarnoises et Concarnois sont orphelins de leur équipement culturel. Les associations sont contraintes de louer des

salles dans les communes voisines. C'est une situation indigne de la 3ème ville du Finistère.

→ **Construire un nouvel équipement culturel** répondant aux besoins de la population. Il proposera des spectacles et activités créatives et éducatives dont la future école de musique. Nous projetons sa construction sur le site de l'ancienne caserne des pompiers. Le calendrier que nous envisageons est le suivant :

- 2026-2027 : installation d'un lieu transitoire qui s'intégrera dans le projet global (budget, usages, localisation...) ;
- 2026-2027 : conception du nouvel équipement avec concertation citoyenne et recherche d'un mode de construction innovant et durable ;
- 2027-2028 : montage financier et juridique ;
- 2028 : lancement du chantier.

→ **Mettre les Concarnoises et les Concarnois au cœur des décisions concernant l'avenir du CAC** : l'avenir du bâtiment du CAC sera soumis à une consultation de la population et des parties prenantes de la culture. Notre objectif est la réappropriation citoyenne d'un lieu ouvert au public et favorisant les rencontres, la culture et le lien social.

→ **Développer la politique culturelle à destination des jeunes** (jeunes enfants à jeunes adultes) et co-construite avec eux

→ **Répertorier tous les lieux envisageables** pour les pratiques artistiques et la programmation culturelle au plus près des différents quartiers

- Exemple : étudier la couverture de la scène du Petit Chateau et/ou Carré des Larrons ou du Fort du Cabellou,
- Exemple : mobiliser plus souvent des lieux moins utilisés pour y faire des propositions à jauge réduite ou réaffecter des lieux devenus disponibles (ancienne médiathèque...)
- Exemple : permettre à des espaces extérieurs, des lieux privés d'accueillir des actions culturelles

*Nous avons par exemple organisés un Fest Deiz à la ChapL : [voir la vidéo](#).

→ **Faciliter l'accès à l'information pour les acteurs culturels** : mise en relations, accès aux lieux, aux formalités administratives...

→ **Déléguer une partie de la programmation culturelle de l'année à chaque quartier** avec une enveloppe budgétaire dédiée et avec l'accompagnement des services de la Ville (mise en place, coordination, logistique, communication...) → [se référer à nos proposition pour mieux se déplacer](#)

- Exemple : organiser des séances de cinéma en plein air
- Exemple : créer une fresque murale avec les habitants

→ **Favoriser l'émergence d'une Biennale des métiers d'arts** : expositions / conférences / rencontres professionnelles dans des lieux emblématiques de la Ville (en extérieur et en intérieur)

→ **Organiser avec des usagers des visites d'autres équipements culturels** pour alimenter la réflexion sur la conception du futur bâtiment et sur sa programmation

→ **Inventorier et valoriser les richesses culturelles du territoire et créer du lien entre elles.**

- Exemple : collection de tableaux de la Ville, tableaux ayant pour sujet la Ville / ses habitants exposés dans des musées ailleurs
- Exemple : le parler concarnois
- Exemple : les murs qui pourraient accueillir des actions d'art graphique

Au cours du mandat, nous souhaitons également étudier d'autres propositions avec la population et acteurs locaux, notamment :

- co-produire une programmation avec des salles dans des territoires proches et y faire venir le public concarnois
- faciliter l'organisation de résidences d'artistes et leur connexion avec les habitants

Lutter contre les discriminations et les violences et intégrer l'égalité dans toutes les politiques publiques

Chiffre clé

80 % des séances du tribunal correctionnel de Quimper concernent des problématiques de violences intra-familiales⁷

→ **Lutter contre les discriminations et les violences** en travaillant main dans la main avec les personnes concernées et les associations oeuvrant déjà sur le terrain :

- **soutenir les associations locales** : subventions, mise à disposition de locaux, co-organisation d'événements (mois de la diversité, journée contre l'homophobie...);

⁷ Données 2025 de la Ville de Quimper dans son guide "Stop aux violences sexistes et sexuelles."

- **former le personnel municipal**

- aux questions de racisme, de sexisme, de grossophobie, d'homophobie, de santé mentale et de handicap moteur, mental ou psychique ;
- aux violences intra-familiales et aux violences faites aux femmes et aux enfants ;

- **sensibiliser** dans les écoles dès la maternelle à l'égalité des droits ;

- **créer une délégation** dédiée à la lutte contre les discriminations au sein de la municipalité, dotée de moyens financiers et humains.
 - pour notamment faciliter le signalement des discriminations et l'accompagnement des victimes,
 - valoriser la diversité et le vivre ensemble

➔ **Structurer l'action municipale :**

- Créer un comité municipal de lutte contre les discriminations (élus, associations, citoyens, experts...)
- Adopter une charte locale de lutte contre les discriminations
- Prendre en compte le sujet du handicap en questionnant le « validisme » sur les équipements, les communications... (cf facile à lire et à comprendre)

➔ **Mettre en valeur des figures locales engagées contre les discriminations : expositions, noms de rues...**

➔ **Publier un rapport régulier sur les discriminations et les actions menées**

Lutter contre les précarités

➔ **Mettre en place une tarification solidaire** pour toutes les prestations de la municipalité sur le principe du "reste à vivre".

Le "reste à vivre", de quoi s'agit-il ?

En règle générale, le tarif des prestations proposées par les services publics et les associations s'établit sur la base du quotient familial. A Concarneau Citoyenne et Participative, nous proposons un autre dispositif, déjà pratiqué dans quelques collectivités, qui nous semble plus équitable et solidaire, et a également l'avantage d'être plus réactif⁸ et donc de s'adapter aux situations souvent évolutives des personnes isolées

⁸ Le mode de calcul actuel est celui de la CAF, basé sur l'avis d'imposition de l'année passée, et qui peut être mis à jour au mieux tous les 6 mois. Ce mode de calcul ne prend en outre pas en compte toutes les charges du foyer (emprunts...).

et des familles.

Ce dispositif prend en compte la totalité des ressources (salaires, prestations, retraites, ...) et soustrait de ce montant la totalité des charges fixes. Le montant obtenu représente le "reste à vivre". C'est à partir de cette somme que les tarifications sont calculées. Cela induit une diminution du coût des prestations pour les revenus les plus modestes et une augmentation souvent peu significative pour les revenus les plus élevés d'où l'appellation de "tarification solidaire".

→ **Renforcer les actions des structures socio-culturelles** (comme La Balise) et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

→ **Dans le cadre de la mission obligatoire de coordination du CCAS, mettre en place les comités consultatifs d'habitants** en partenariat avec les professionnels du CCAS et tous les acteurs de l'action sociale (Etat, Département, CAF, Associations).

→ **Augmenter la capacité des hébergements d'urgence et consolider les dispositifs d'accueil et d'accompagnement** pour les femmes victimes de violence en s'appuyant sur l'expertise de l'Abri Côtier.

La Balise (et son antenne Kerbalise) est aujourd'hui le seul centre social de Concarneau.

Compte-tenu du nombre d'habitants et de la géographie de la ville, il sera nécessaire de créer d'autres espaces de vie sociale, antennes relayant le CCAS et la Balise, qui intégreront les locaux de futures maisons de quartier.

→ **Lutter contre la précarité énergétique :**

- Favoriser les initiatives permettant de croiser réduction de nos consommations d'énergie, convivialité et solidarité
- Enquête pour mieux comprendre le non-recours aux droits

Au cours du mandat, nous souhaitons ensuite travailler avec les habitants et acteurs locaux sur les besoins identifiés, notamment :

- Accompagner les partages d'expériences habitants
- Soutenir l'auto-rénovation thermique des habitats (locataires et propriétaires) via par exemple entraide entre habitants (réglage et isolation de ballons d'eau chaude...), [→ se référer à nos proposition pour habiter toute l'année dans un logement sain et abordable](#)

- Accompagner les habitants par mise à disposition de matériel (caméra thermiques pour détecter les fuites énergétiques...) ou mise en relation avec acteurs locaux ressources (Konk ar Lab...)
- Mutualisation de lavomatiques
- Création d'un « chèque énergie local » via le CCAS
- participation au financement des DPE

Développer la réappropriation démocratique et populaire de l'énergie

Chiffre clé

Le prix de l'électricité a augmenté de 58% pour les Concarnoises et Concarnois sur la période 2014-2026⁹

➔ **Créer un service public local de l'énergie** qui comprendra :

- Un groupe de travail impliquant des habitantes et habitants, **qui agira en coordination avec les politiques municipales liées au logement, aux mobilités, et à la lutte contre les discriminations. Il aura plusieurs objectifs :**
 - favoriser l'entraide pour décrypter les factures d'énergie (électricité, gaz) et pour réduire collectivement nos consommations d'énergie ;
 - lutter contre la précarité énergétique¹⁰ et ses conséquences sur les plus vulnérables (familles monoparentales, personnes âgées...) ;
 - construire et suivre la création d'une tarification solidaire de l'énergie ;
- Un fournisseur et producteur local d'énergies renouvelables, créé avec d'autres municipalités **et organisations volontaires, en s'appuyant sur des moyens de production locaux et renouvelables. Il aura plusieurs objectifs :**
 - utiliser des moyens locaux de production d'énergie renouvelable (hydro-électricité, éolien, solaire, bois) ;
 - permettre des tarifs abordables pour toutes et tous ;
 - réinvestir l'argent généré dans les services publics locaux, dans la rénovation des logements et des équipements publics, et dans l'entraide ;

⁹ Calcul réalisé en tenant compte du prix du kilowattheure et du prix de l'abonnement, à partir de données de la Commission de Régulation de l'Énergie et d'Enedis pour les consommateurs résidentiels.

¹⁰ Un ménage gagnant moins de 1 553 €/mois et consacrant au moins 8% de son budget aux dépenses énergétiques pour le logement est considéré en situation de précarité énergétique.

➡ **Organiser des événements pour encourager l'éducation populaire à l'énergie** et délier la parole sur la précarité énergétique. Ce qui nous inspire : le festival low-tech, le Boom Bike, la Soletta, les débats mouvants organisés au Konk Ar Lab, les marches des fiertés...

➡ **Soutenir la création d'une filière de proximité pour le bois de chauffage.**

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR NOTRE SANTÉ

Notre cadre de vie est exceptionnel et nous devons le préserver tout en nous assurant de répondre aux besoins de chaque personne. Prendre soin de Concarneau, c'est prendre en compte le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité qui nous affectent déjà pour penser à l'avenir de notre ville, à la santé et à la sécurité de la population. Nous agirons sur l'accès à une alimentation saine, l'accès à une eau potable de qualité, lutterons contre la précarité énergétique et protégerons la biodiversité.

Œuvrer avec les acteurs locaux pour préparer la ville aux effets du changement climatique, et en réduire les effets

- **Former les élus et des agents aux thématiques liées à la transition écologique**
- **Contractualiser avec les entreprises locales des engagements** sur des pratiques écologiques (déchets, eau, énergie, sobriété foncière, mutualisation des voiries, mobilités...) avec accompagnement à la transition.
- **Communiquer, former et sensibiliser** la population et acteurs économiques, sociaux, culturels, sportifs : production de déchets , biodiversité, déplacement, pollutions, énergie...
- **Soutenir les initiatives citoyennes.** Par exemple : ateliers de réparation / ré-emploi, ressourceries (terrestre et maritime), réinsertion, emploi, maraîchage biologique, chantiers participatifs...
- **Poursuivre** (en collaboration avec l'agglomération) les installations de composteurs de quartier
- **Aller vers une limitation drastique du rejet de biomasse** en déchetterie, par l'accompagnement des particuliers comme des entreprises.
- **Utiliser localement le compost pour fertiliser les espaces verts**

Protéger l'eau, ressource vitale et protéger la biodiversité

➔ **Défendre et protéger notre ressource en eau** en prolongeant les investissements nécessaires à la rénovation des réseaux d'eau potable et pluviale. Assurer une véritable gestion 100 % transparente du cycle de l'eau par une régie publique. Avec la communauté d'agglomération, entité compétente sur le sujet.

- **Etablir un prix de l'eau juste et incitatif**, accessible aux plus modestes, en réfléchissant à un tarif progressif
- **Optimiser la gestion des eaux pluviales urbaines** et désimperméabiliser les sols (parkings, cours d'école perméables...), notamment pour améliorer la qualité des eaux de baignade
- **Lutter contre l'étalement urbain**, en renforçant le Plan local d'urbanisme sur ces aspects
- **Utiliser le foncier déjà artificialisé** (zéro artificialisation net)
- **Protéger les espaces verts naturels côtiers contre l'artificialisation**
- **Appuyer les actions de l'agglomération** pour sensibiliser les propriétaires de jardin à des pratiques écologiques
- **Renforcer l'action de l'agglomération** sur le contrôle des polluants, notamment dans le périmètre de captage des eaux.

Au cours du mandat, nous travaillerons aussi, en collaboration avec la population et acteurs de la ville sur d'autres sujets, par exemple :

- Moderniser et/ou réaménager la déchèterie (en lien avec l'organisme en charge : Valcor)
- Faciliter le broyage à domicile des branchages avec l'objectif de les réduire (- 50% sur 5 ans d'apport en déchetterie).
 - Sensibiliser et former (paillage, compostage, plantations moins émettrices de déchets verts...)
 - Apporter des solutions techniques (mutualisation de broyeurs...)

Mieux manger, bio et local

Chiffre clé

En 2024, la cuisine centrale de Concarneau proposait 36% de produits durables et de qualité (IGP, Label Pêche durable, AOP/AOC...) dont 17% de produits bio. C'est en deçà des objectifs de la loi.¹¹

¹¹ Données du ministère de l'Agriculture accessible sur le site ma-cantine.agriculture.gouv.fr

➡ **Faire évoluer les pratiques de la restauration collective municipale** (à destination des écoles et pour la livraison des repas à domicile) : le zéro déchet, la suppression du plastique et une alimentation de qualité, biologique, locale, de saison, **en travaillant avec les paysans et paysannes, les marins pêcheurs et les entreprises de Concarneau**. Nous nous engageons à dépasser les objectifs attendus par la loi.

- Faire de l'alimentation une question sociale et de santé publique pour toutes et tous
- Créer les conditions d'un accès pour toutes et tous à une alimentation saine en privilégiant la production locale, et accompagner la création d'achats groupés permettant une réduction de la part alimentaire du budget des concarnoises et des concarnoises.
- Mettre en place des dispositifs de sensibilisation et d'éducation populaire autour de l'alimentation durable et promouvoir les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

Au cours du mandat nous souhaitons aussi travailler, en collaboration avec la population sur d'autres sujets, comme par exemple :

- Mettre en place des dispositifs innovants sur l'alimentation tels que la de sécurité sociale de l'alimentation, les ordonnances vertes pour les femmes enceintes
- Envisager la création d'un marché régulier et annuel supplémentaire sur un autre quartier de la ville selon les besoins à identifier avec la population

Végétaliser pour une ville qui respire

➡ **Améliorer la végétalisation de la ville** pour créer des espaces vivants et vivables en transformant des espaces urbains en lieux pour la biodiversité, en ciblant particulièrement :

- les cours d'école afin qu'elles soient des cours-jardins accueillantes pour tous les enfants ; ➡ [se référer à nos propositions sur l'éducation](#)
- le centre-ville, en concertation avec la population, les commerçantes et commerçants et en cohérence avec les études sur la requalification du centre-ville engagées par la municipalité ;
- les bourgs de Lanriec et de Beuzec-Conq.
- Rendre accessible à toutes et tous les espaces naturels, et notre littoral en assurant la continuité du sentier côtier.
- Permettre le développement des jardins partagés, vergers urbains, corridors écologiques dans tous les quartiers.
- Préserver les écosystèmes.

- Prendre en compte (dans tous les projets de construction / urbanisme impliquant la mairie) des trames vertes (végétations), bleues (eaux), turquoise (terrestre et aquatique), blanche (sans pollution sonore), noires (nuit), brunes (sols non-construits)

Accueillir les animaux de compagnie au sein de la ville

Chiffre clé

30 à 35% des foyers bretons vivent avec au moins 1 chien¹².

→ Inscrire la protection animale dans la politique de la ville, avec une ligne budgétaire dédiée

- Promouvoir l'éducation / la sensibilisation autour de la protection des animaux de compagnie, sauvages et d'élevage (débat publics, journées de sensibilisation autour de la faune sauvage, conférences) à destination de tous les publics
- Garantir la transparence de l'activité « fourrière » de la commune
- Intégrer la circulation des animaux de compagnie (chiens) dans les aménagements urbains à venir

→ **Ouvrir un parc canin**, véritable espace extérieur dédié aux chiens, sécurisé pour eux et sécurisant pour les non-propriétaires et les autres animaux.

Se soigner près de chez soi

Faciliter l'accès aux soins pour toutes et tous, avec une attention particulière aux plus vulnérables et en assurant un service d'accès aux soins de qualité

→ **Défendre et renforcer les services publics de santé locaux et notamment le centre de santé :**

- en envisageant son extension et l'accueil de nouvelles spécialités dans les quartiers (ex : ophtalmologie, dermatologie, cardiologie, gynécologie, ...)
- en garantissant sa pérennité en partenariat avec l'association Accès à la santé pour tous (ASPT) ;
- en défendant l'hôpital de Concarneau au sein du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal (CHIC).

¹² Données 2024 de l'I-CAD (Identification des Carnivores Domestiques)

→ **Renforcer la coordination entre tous les acteurs de santé** (CPTS, centre de santé, hôpital, médecins généralistes et spécialistes, maisons médicales, centre de soins infirmiers et dentaires)

→ **Proposer des solutions de logement** (et/ou d'exercice de leur pratique) pour les personnes exerçant dans le domaine de la santé et dans le cadre du programme de rénovation des écoles, prévoir dans chacune d'elles une salle permettant les interventions de professionnels de santé pendant le temps scolaire dans de bonnes conditions (orthophonistes, psychologues etc...)

→ **Agir sur la prévention, en partenariat avec tous les acteurs locaux :**

- en faisant la promotion d'une alimentation saine ;
- en luttant contre les pollutions dans les milieux naturels qui impactent notre santé ;
- en menant des actions contre les addictions ;
- en créant une structure d'accueil pour la jeunesse pour favoriser l'écoute et l'orientation ;
- en travaillant en réseau avec les structures de la commune ;
- en communiquant vers la population sur l'offre de soins disponible sur la commune.

→ **Maintenir la mutuelle communale** pour que chacun et chacune puisse se soigner sans obstacle.

→ **Mettre en place un système de navette pour conduire les personnes âgées ou handicapées aux RDVs médicaux** → [se référer à nos propositions sur les mobilités.](#)

Faire de notre ville un espace de tranquillité et de vivre ensemble

→ **Prévenir les cambriolages et incivilités** par des campagnes d'information Cartographier, avec la population et les conseils de quartier, les itinéraires à sécuriser par un éclairage public plus adapté, tout en respectant la biodiversité.

→ **Former et sensibiliser la population** afin de neutraliser les tentatives d'escroquerie en ligne, par téléphone ou à domicile

→ **Informé et prévenir les violences intra familiales**, soutenir les associations - [se référer à nos propositions sur la lutte contre les discriminations](#)

→ **Déployer le dispositif "demandez Angela"** : la possibilité pour une victime de harcèlement de rue de se réfugier dans un établissement partenaire –

identifié grâce au sticker sur sa vitrine – et de "demander Angela". Ce code permettra à l'établissement de savoir que la victime vient se mettre à l'abri et cherche de l'aide. Les commerçants - engagés et sensibilisés à la cause - mettent ensuite la victime en sécurité dans un endroit isolé, en appelant un proche, un taxi ou les forces de l'ordre selon la situation.

➔ **Se rencontrer et partager des moments festifs**

- agir pour que les habitants puissent bénéficier sur le territoire de lieux de fêtes pour toutes et pour tous. Ex : fest-deiz réguliers, ouverture de boîtes de nuit
- accompagner la vitalité et les initiatives des associations
- développer panneaux, et espaces d'affichages dans les quartiers, agenda partagé (en ligne) pour améliorer la communication sur les initiatives des habitants et des acteurs locaux et sur les actions de la municipalités
- partager la ville et veiller à la limitation des nuisances sonores (dont engins motorisés)

➔ **Penser la ville comme un tout cohérent :**

- intégrer les quartiers, les centralités et périphéries,
- travailler les aménagements à venir pour faciliter les connexions au sein de la commune, d'un quartier à l'autre,
- répartir les efforts de façon équitables et raisonnée dans toute la commune

➔ **Se doter d'une vision long terme sur le foncier municipal**

- Finir d'inventorier le patrimoine foncier et immobilier municipal et étudier les usages actuels et à développer, les éventuelles cessions à faire, et préemptions sur propriétés autres que communales
- Penser les restructurations/rénovations/constructions pour plus de modularité (meilleure utilisation des locaux sous-exploités) et installer lorsque possible systèmes de récupération d'eau et d'énergie renouvelable

➔ **Au cours du mandat, nous souhaitons aussi travailler avec les habitants et les acteurs locaux sur d'autres sujets, notamment :**

- Créer des événements mensuels (festifs, culturels, éducatifs, informatifs...) qui rassemblent les habitants hors de la saison touristique et dans les différents quartiers. Par exemple pour mettre en valeur un patrimoine architectural, paysager, gastronomique, un savoir-faire...
- Rechercher la mixité (sociale, intergénérationnelle, culturelle...) en créant des lieux de vie dans les différents quartiers afin de lutter contre l'isolement et les différentes formes de discrimination – avec une réflexion sur la création de maisons de quartier
- Elaborer et développer des réseaux solidaires d'échange de savoir et de services qui favorisent la mixité (sociale, intergénérationnelle, culturelle...) : prêts de matériel, transmission de savoir-faire, aides du quotidien...

- Etudier la possibilité d'intégrer à CCA ou mairie des compétences de bureau d'étude et/ou construction, pour être plus rapides dans certains cas pour des travaux sur le bâti municipal, et devenir ressource pour accompagner les habitants dans leurs travaux de rénovation / construction intégrant les enjeux liés au dérèglement climatique

RENDRE LE POUVOIR AUX CONCARNOIS ET AUX CONCARNOISES

Pour améliorer le vivre-ensemble, il nous faut créer un véritable faire-ensemble et donner du pouvoir à tous les Concarnois et toutes les Concarnoises. Nous nous assurerons de leur contribution aux décisions qui les concernent. Nous utilisons déjà de nouvelles manières de faire au sein du collectif Concarneau Citoyenne & Participative, elles seront élargies à l'ensemble de la gouvernance locale pour donner du sens et une réalité concrète à la démocratie participative

Permettre aux habitantes et habitants d'être actrices et acteurs de leur ville

➡ **Ouvrir l'action municipale à la construction collective** pour entendre réellement la population et pratiquer une gouvernance transparente. Des instances d'échange et de travail ouvertes à tous et à toutes existeront en complémentarité du conseil municipal :

- **un conseil de la vie citoyenne**, composé de volontaires et de personnes tirées au sort, de personnes représentant les **conseils de quartier** et le **Conseil Local de la Vie Associative** ([→ se référer à nos propositions pour rendre le sport accessible](#)), aura un rôle de vigie quant à la participation citoyenne. Il supervisera la constitution de groupes de travail temporaires ou permanents ainsi que d'assemblées citoyennes sur les grands enjeux locaux (la jeunesse, la nouvelle salle de spectacle, la précarité énergétique par exemple). Ces instances de travail composées de Concarnoises et Concarnois entretiendront un dialogue permanent avec les services de la ville et le conseil municipal
- **le conseil municipal des enfants** sera élargi à l'ensemble des collégiennes et collégiens et un **conseil municipal des jeunes** consacré aux lycéens et lycéennes sera créé.
- **les conseils de quartier** auront une réelle autonomie d'action et seront des partenaires à part entière de la municipalité. Leur action sera adossée à des lieux existants, préfiguration de futures maisons de quartier. Ils disposeront d'un budget de fonctionnement.

Chaque conseil de quartier sera composé d'une vingtaine de personnes, âgées d'au moins 16 ans, habitant ou travaillant dans le quartier. Ses membres seront tirés au sort à part égale parmi la population et parmi les volontaires déclarés, avec le souci d'obtenir une représentation équilibrée (parité,

âges, situations sociales). Dans chaque quartier, un ou une élue municipale aura un rôle de référence et pourra, sur invitation, assister au conseil. Le conseil s'auto-organisera, il pourra inviter des représentants d'associations ou d'entreprises. Il sera présidé par un binôme paritaire et veillera à ce que chaque membre puisse participer activement.

➔ **Mettre en place un budget participatif d'un montant de 200 000 €/an** pour permettre aux habitantes et habitants, dès 14 ans, de proposer des projets qui amélioreront la vie à Concarneau, d'imaginer et de concevoir des actions d'intérêt général. Ces projets, mis en forme avec l'aide des services municipaux, respecteront l'équilibre géographique pour qu'aucun quartier ne soit laissé de côté. Une fois finalisés, ils seront soumis par un vote au choix des habitantes et des habitants. ***Les conditions de recevabilité des projets (légalité, respect de l'utilité publique, faisabilité, cohérence avec l'existant, diversité) seront précisées en début de mandature par le conseil de la vie citoyenne en lien avec les services et avec validation des élu.es***

➔ **Interroger la population par des consultations larges sur les projets les plus importants :** le Conseil de la vie citoyenne pourra définir des modalités de consultation de la population sur les projets d'investissements structurants. Le Conseil municipal se réserve la possibilité d'organiser un référendum local sur une question importante.(dont investissements conséquent)

➔ **Assurer la transparence de l'action municipale et améliorer la communication entre la mairie et la population :**

- Meilleure accessibilité à l'information quant aux indemnités du Maire, des adjoint.es, des élu.es de la majorité et de l'opposition, des élu.es à CCA et de celles et ceux qui ont une délégation auprès d'un organisme communautaire.
- Publication de l'agenda du Maire et des adjoint.es
- Information complète sur tous les projets et leur état d'avancement et pas seulement au moment de leur finalisation
- Mise en consultation libre (open data) des documents administratifs et accès aux documents non publics sur demande justifiée et dans le respect des règles fixées
- Réaménagement de l'espace d'accueil de la mairie pour en faire un lieu chaleureux et multifonctions, lieu d'échanges et d'évènements (expositions) et où le public pourra être orienté vers le bon interlocuteur
- Accuser réception de toute demande écrite et s'engager à y répondre.
- Rencontre avec les élu.es sur permanence ou sur RDV

➔ **Donner à la population des outils pour interpeller le conseil municipal**

- Sur pétition d'au moins 200 personnes de plus de 16 ans, résidant ou travaillant sur la commune, une question peut être inscrite à l'ordre du

jour du conseil municipal. Lors d'une suspension de séance, les pétitionnaires exposent leur requête et un débat sans vote s'ensuit

- Quart d'heure citoyen. Sur demande préalable, un collectif d'habitantes et d'habitants peut demander à intervenir en début de séance du conseil municipal. Le collectif expose brièvement sa requête ou sa proposition et un débat sans vote a lieu

Les conditions de l'exercice de ces deux outils seront précisées par le règlement du conseil municipal.

Encourager la démocratie en développant les droits des élus minoritaires :

- Droit de saisine. Sur demande d'un groupe minoritaire, un sujet peut être inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal
- Accès facilité pour les élu.es minoritaires aux document préparatoires des principaux projets et communication en délai raisonnable des documents présentés en commission.

D'autres outils seront mis en place en collaboration avec les habitants et les habitantes et d'autres acteurs et actrices locales:

Ainsi seront proposés notamment :

- Des Assises de l'éducation et de la jeunesse dès le début du mandat
- Un Conseil citoyen pour la transition écologique → [se référer à nos propositions sur l'éducation](#)
- Une Convention citoyenne de l'économie locale → [se référer à nos propositions sur l'économie locale](#)
- Un Forum des élu.es se tiendra tous les deux ans pour restituer le travail de l'équipe municipal et anticiper les années suivantes
- Le journal municipal sera refondu pour en faire un objet participatif, avec un comité de rédaction composé d'habitant.es, d'élu.es et de membres des services, qui devra refléter la diversité de la ville. La langue et la culture bretonne y auront toute leur place. → [se référer à nos propositions sur l'économie locale](#)
- Un portail citoyen interactif, permettant un dialogue avec la municipalité et le recueil des doléances, demandes et propositions des Concarnoises et Concarnois
- Une mission de médiation sera mise en place

 **Travailler à transformer la gouvernance des services municipaux par une démarche concertée,** *en accord avec le statut de la fonction publique territoriale, en améliorant les conditions de travail et la formation du personnel, en l'associant aux pratiques participatives et en libérant les initiatives de chacun et de chacune, pour un service rendu au public qui soit le plus satisfaisant possible pour toutes et pour tous.*

Entendre toutes celles et ceux qui fréquentent le port

Chiffre clé

Le port de Concarneau : 17 hectares en cœur de ville, 1 000 ans d'histoire.

➔ **Respecter les divers usages du port.** Le port de Concarneau est un espace original et dynamique : de nombreuses activités économiques, associatives et sportives y cohabitent. C'est aussi un lieu de passage entre les deux rives et un lieu de vie. Le port doit être un espace accessible et sécurisé pour tous et toutes :

- **nous créerons une commission** réunissant les personnes exerçant une activité professionnelle sur le port, les habitantes et habitants et le conseil municipal pour assurer une meilleure écoute et une meilleure transparence sur l'organisation du port ;
- nous nous engageons à défendre la cohabitation des usages **au sein des instances portuaires existantes** pour un rééquilibrage respectueux des besoins de la population, de la plaisance, de l'industrie et de la petite pêche.

Soutenir les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Chiffre clé

14,1 % des personnes salariées du territoire travaillent dans l'ESS¹³

➔ **Soutenir l'Économie Sociale et Solidaire**, entreprises et associations, toutes essentielles à la vitalité de Concarneau. Nous construirons une véritable politique publique de l'ESS avec :

- l'ADESS : Agence Départementale de l'Économie Sociale et Solidaire du Finistère,
- la CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bretagne.

¹³ Données 2021 de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bretagne (CRESS).

FOCUS ÉCONOMIE

Un programme qui soutient l'économie locale et l'emploi

→ **Paysans et paysannes, marins pêcheurs et entreprises locales de l'alimentation** bénéficieront d'une commande publique de la ville qui tient compte des enjeux sociaux et environnementaux.

→ **Nous créerons un point d'accueil dédié aux commerçantes et aux commerçants** pour faciliter les relations avec la municipalité. Notre objectif est de dynamiser le commerce de centralité en partenariat avec **les commerces du centre-ville, le monde de l'artisanat et les entreprises locales concernées.**

→ **Les commerçantes et commerçants continueront à bénéficier du rayonnement touristique** de la ville : nous nous assurerons que le développement des transports publics permette une meilleure circulation et une facilité de stationnement pour les habitantes et habitants de Concarneau en période touristique, en nous inspirant des initiatives d'autres villes aux problématiques similaires. [→ se référer à nos propositions sur les mobilités.](#)

→ **Les secteurs de la rénovation et de l'immobilier** bénéficieront de l'ambition que nous porterons pour les bâtiments publics de la ville.

Au cours du mandat, nous souhaitons aussi travailler en collaboration avec les acteurs locaux et habitants sur d'autres thèmes, notamment :

- L'organisation d'une convention citoyenne de l'économie locale, qui s'interrogera par exemple sur les modalités de mise en place de critères écologiques et sociaux dans le soutien de la Ville à l'installation de tel ou tel type de commerce dans chaque quartier. Parmi les pistes qui peuvent être creusées : la préemption de locaux...
- Expérimenter des actions qui dynamisent le centre-ville et ses commerces en améliorant le confort de tous, comme l'ouverture des Halles en fin d'après-midi/début de soirée, transférer une partie du marché du vendredi place G^{al} de Gaulle et dans les rues adjacentes pour libérer le stationnement place du 8 mai